

toit

Finances publiques : 35 postes en moins

Des agents ont dénoncé ces suppressions, hier, devant la direction des Finances publiques du Finistère, à Quimper.



Environ 35 personnes se sont rassemblées à la direction des Finances du Finistère pour dénoncer les suppressions de postes.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Hier, un comité technique était organisé à la direction des Finances publiques du Finistère, à Quimper. Cette réunion annonce la suppression de 35 emplois. L'intersyndicale – composée de la CGT, Solidaires, FO et CFDT – a décidé de boycotter ce comité pour dénoncer cette mesure. Environ 35 personnes se sont rassemblées en amont, à l'ouverture de la réunion, pour exprimer leur mécontentement.

Le Finistère, un des départements les plus touchés

Cette coupe dans les effectifs touche la France entière. Au niveau national, 2 130 emplois seront supprimés. « Le Finistère est à la quatorzième place dans le classement des départements les plus touchés par ces suppressions », dénonce Éric Guerry, de FO. Tous les services sont impactés. »

Si la suppression des 35 postes est déjà actée, les syndicats ont boycotté le comité technique symboliquement « en signe de protestations et pour alerter l'opinion. Nous défendons le service public de proximité. »

Les syndicats s'inquiètent des suppressions à venir. « On prévoit 60 à

70 suppressions par an », déclare Stéphane Douet, de Solidaires.

« Ils vont réduire les implantations de centres d'ici 2022, celui de Lannilis a déjà fermé, s'inquiète Éric Guerry. Ce plan a un impact sur les conditions de travail des employés, mais aussi sur l'accueil des usagers. Cette décision est illogique, on a besoin d'agents avec l'arrivée du prélèvement à la source. »

« Internet, un moyen en plus »

Luc est employé à Quimper. Sa mission est de répondre et de conseiller les usagers conservant le prélèvement à la source : « On a beaucoup d'appels, c'est un service rendu à l'utilisateur. »

Les syndicats alertent également sur le tout numérique : « Maintenant, l'État veut que toutes les démarches se fassent sur internet. Mais 25 % des usagers sont exclus. Nous ne sommes pas contre internet, mais cela doit être un moyen en plus. On doit garder des points d'accueil physique. »

Yuna COJEAN.